

RCS : BEAUVAIS

Code greffe : 6001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BEAUVAIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

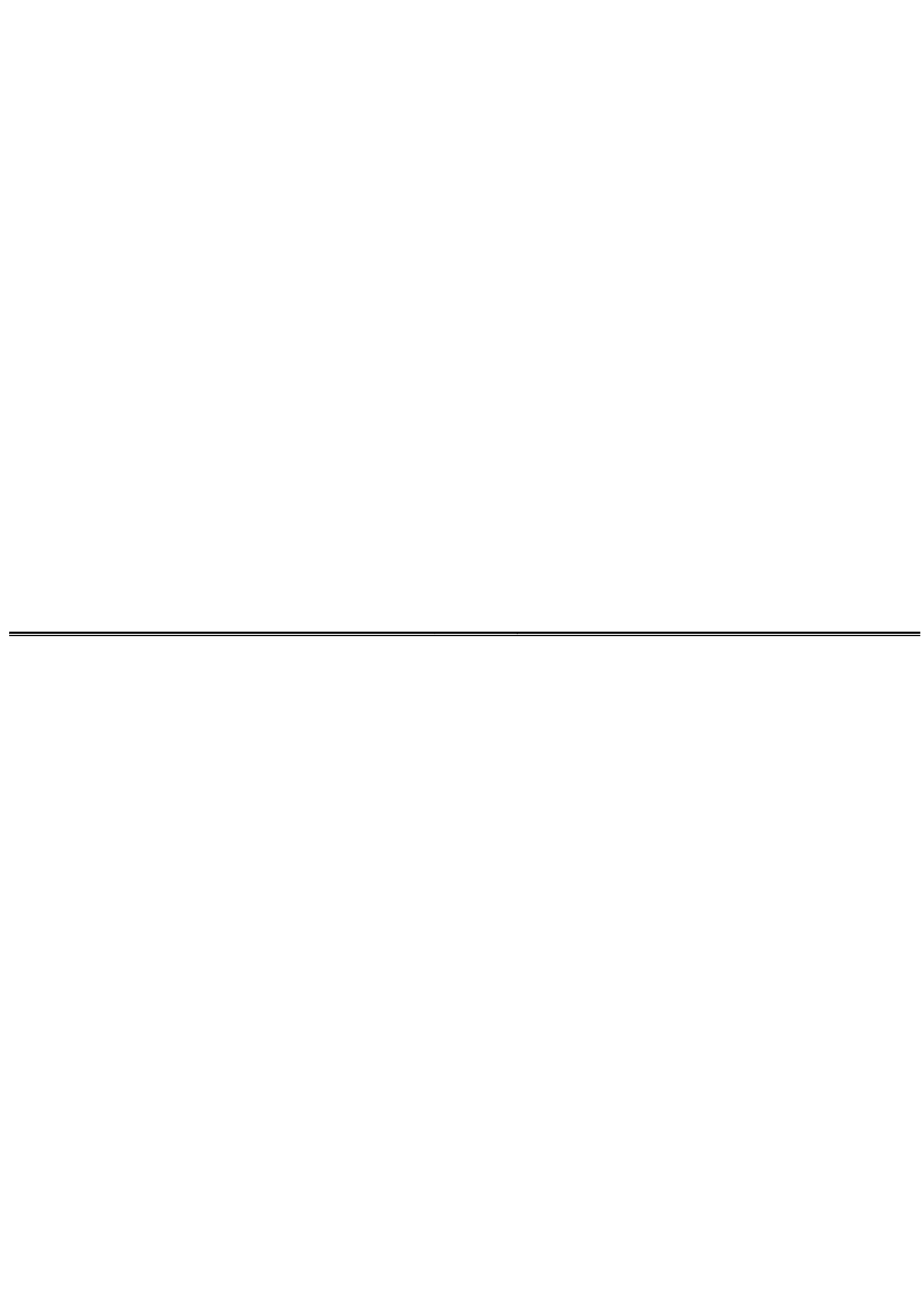
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1986 B 00156

Numéro SIREN : 325 167 260

Nom ou dénomination : CLOISONS ISOLATION PLAFOND

Ce dépôt a été enregistré le 20/02/2023 sous le numéro de dépôt 852



1 **BILAN - ACTIF**

DGFIP N° 2050 - SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).



N°15949*04

Désignation de l'entreprise : C.I.P. SAS Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 11 RUE DE BROMBOS 60210 HAUTBOS Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 2 5 1 6 7 2 6 0 0 0 2 6 Néant *

				Exercice N clos le, 30/06/2022		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC		
		Frais de développement*	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	5 557	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	15 245	15 245
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ	28 738	26 104
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	85 905	80 443
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	281 113	220 455
		Immobilisations en cours	AV	AV		
		Avances et acomptes	AX	AX		
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CS		
		Autres participations	CU	CV		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Créances rattachées à des participations	BB	BC			
	Autres titres immobilisés	BD	BE			
	Prêts	BF	BG			
	Autres immobilisations financières*	BH	BI			
	TOTAL (II)	BJ	BK	416 557	332 559	83 998
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	20 500	20 500
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	2 228 349	29 378	2 198 970
	Autres créances (3)	BZ	CA	324 539		324 539
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	38 758		38 758
	Disponibilités	CF	CG	5 883 173		5 883 173
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	10 556		10 556
	TOTAL (III)	CJ	CK	8 505 875	29 378	8 476 496
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	IA	8 922 432	361 937	8 560 495
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

Je soussigné ROSAK Alain agissant
 au nom et pour le compte de la
 société CIP, atteste sur l'honneur
 que la présente copie est
 conforme à l'original.

C.I.P. SAS

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise		C.I.P. SAS		Néant <input type="checkbox"/> *			
				Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 100 345)			DA	100 345		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/>)			DC			
	Réserve légale (3)			DD	10 035		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/>)			DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/>)			DG	95 693		
	Report à nouveau			DH	4 022 323		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	413 923		
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK			
	TOTAL (I)			DL	4 642 318		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
	Avances conditionnées			DN			
	TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligatoires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/>)			DV	2 880 154		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	394 307		
	Dettes fiscales et sociales			DY	442 732		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
Compte régul.	Autres dettes			EA			
	Produits constatés d'avance (4)			EB	200 984		
TOTAL (IV)			EC	3 918 176			
Ecart de conversion passif *			ED	TOTAL (V)			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	8 560 495			
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC		
			Ecart de réévaluation libre		ID		
			Réserve de réévaluation (1976)		IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	3 918 176		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

3

COMpte DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : C.I.P. SAS							Néant <input type="checkbox"/> *		
							Exercice N		
							France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA	20	FB	FC	20		
	Production vendue	} biens *	FD		FE	FF			
			} services *	FG	4 092 479	FH	FI	4 092 479	
	Chiffres d'affaires nets *			FJ	4 092 499	FK	FL	4 092 499	
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	1 804		
	Autres Produits (1) (11)					FQ	6		
						FR	4 094 309		
Total des produits d'exploitation (2) (I)									
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	1 819 315		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	-17 500		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 018 176		
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	3 560		
	Salaires et traitements *					FY	427 894		
	Charges sociales (10)					FZ	237 279		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	37 333		
			- dotations aux provisions			GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	8		
						GF	3 526 064		
Total des charges d'exploitation (4) (II)									
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	568 245	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH	(III)		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI	(IV)		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	15 958		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
					GP	15 958			
Total des produits financiers (V)									
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR			
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
					GU				
Total des charges financières (VI)									
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	15 958	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	584 202	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>C.I.P. SAS</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE 27 281	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH 27 281	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI -27 281	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK 142 998	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL 4 110 266	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM 3 696 344	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)			HN 413 923	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP
			- Crédit-bail immobilier	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)		HX
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)		RC
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)		RD
	(9)	Dont transfert de charges		A1 1 804
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	Facultatives A6	Obligatoires A9	
		dont cotisations facultatives Madelin A7		
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
PENALITES SUR MARCHES			27 281	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
			Charges antérieures	Produits antérieurs

Copyright Groupe ISA (2022) ISACOMPTA

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		C.I.P. SAS				Néant <input type="checkbox"/> *		
INCORP.	CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
			1		Consecutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
		TOTAL I		2		3		
		Frais d'établissement et de développement	CZ		D8		D9	
		Autres postes d'immobilisations incorporelles	KD	20 802	KE		KF	
CORPORELLES	CONSTRUCTIONS	Terrains	KG		KH		KI	
		Sur sol propre	[Dont Composants L9]	KJ		KK		KL
			Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]	KM	28 738	KN	
		Installations gales, agents*, aménagements des constructions	[Dont Composants M2]	KP		KQ		KR
			Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants M3]	KS	83 840	KT	
	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV		KW		KX	
		Matériel de transport *	KY	227 851	KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	20 349	LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *	LE		LF		LG	
		Immobilisations corporelles en cours	LH		LI		LJ	
		Avances et acomptes	LK		LL		LM	
		TOTAL III	LN	360 778	LO		LP	
						2 065	35 812	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T		
	Autres participations	8U		8V		8W		
	Autres titres immobilisés	IP		IR		IS		
	Prêts et autres immobilisations financières	IT		IU		IV		
	TOTAL IV	LQ		LR		LS		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG	381 581	ØH		ØJ		
						35 812		
INCORP.	CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Reévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
			par virements de poste à poste			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
		Frais d'établissement et de développement	IN	1	CØ	2	DØ	
		Autres postes d'immobilisations incorporelles	IO		LV		LW	
CORPORELLES	CONSTRUCTIONS	Terrains	IP		LX		LY	
		Sur sol propre		IQ		MA		MB
			Sur sol d'autrui		IR		MD	28 738
		Inst. gales, agents et am. des constructions		IS		MG		MH
			Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	85 905
	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Inst. gales., agents, aménagements divers		IU		MM		MN
			Matériel de transport		IV		MP	260 633
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	836	MT
			Emballages récupérables et divers *		IX		MV	20 479
		Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA
		Avances et acomptes		NC		ND		NE
		TOTAL III		IY		NG	836	NH
							395 755	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7	
	Autres participations		IØ		ØX		ØY	
	Autres titres immobilisés		II		2B		2C	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	
	TOTAL IV		I3		NJ		NK	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	836	ØL	
							416 557	
							ØM	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE	5 557	PF		PG		PH	5 557		
TOTAL I		RK	5 557	RM		RN		RO	5 557		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR	25 564	PS	540	PT		PU	26 104		
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	77 850	QA	2 593	QB		QC	80 443		
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport	QH	168 473	QI	32 767	QJ		QK	201 240		
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	18 618	QM	1 433	QN	836	QO	19 215		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL II		QU	290 505	QV	37 333	QW	836	QX	327 002		
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	296 062	ØP	37 333	ØQ	836	ØR	332 559		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV				
Autres immobilisations incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3				
Inst. gales, agenc et am. divers	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2				
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4				
	Mat.bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2				
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9				
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO				
TOTAL III											
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW+NY)		NZ				
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *									
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

Désignation de l'entreprise		C.I.P. SAS				Néant <input type="checkbox"/> *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U		TD		TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquiés H du CGI)	IJ		IK		IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ	TR
	TOTAL I	3Z		TS		TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X	5Y
	TOTAL II	5Z		TV		TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D	
		- corporelles	6E	6F	6G	6H	
		- Titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5	
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	29 378	6U	6V	29 378	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y	6Z	7A	
TOTAL III	7B	29 378	TY	TZ	UA	29 378	
TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	29 378	UB	UC	UD	29 378	
Dont dotations et reprises		{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	UF			
			UG	UH			
			UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.							10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.							

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise : C.I.P. SAS		Néant <input type="checkbox"/> *					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	35 254		35 254		
	Autres créances clients	UX	2 193 095		2 193 095		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	173 166		173 166	
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	92 429		92 429	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	58 944		58 944		
Charges constatées d'avance	VS	10 556		10 556			
TOTAUX		VT	2 563 443	VU	2 563 443	VV	
RENVIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE					
CADRE B	ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4	
	Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y				
	Autres emprunts obligatoires (1)		7Z				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
		à plus d'1 an à l'origine	VH				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
	Fournisseurs et comptes rattachés		8B	394 307	394 307		
	Personnel et comptes rattachés		8C	31 426	31 426		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	43 139	43 139		
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW	364 706	364 706		
		Obligations cautionnées	VX				
		Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	3 461	3 461		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
	Groupe et associés (2)		VI	2 880 154	2 880 154		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L	200 984	200 984			
TOTAUX		VY	3 918 176	VZ	3 918 176		
RENVIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD			

Désignation de l'entreprise : C.I.P. SAS		Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre)		ET <input type="checkbox"/>	Néant <input type="checkbox"/> *	Exercice N, clos le : 30/06/2022		
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L' EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)					WA	413 923	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			WE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les voitures de sociétés (entreprises à l'IS)			WG		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D du CGI)			RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)			XX		
	Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI) *			XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *					XY		
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n°2032-NOT-SD)					I7	142 998		
Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7			
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.80 % pour les entreprises à l'IR) - imposées aux taux à 0 %					I8		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* { - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions					WN		
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)					XR	23 304	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW			
					M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage					Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage					Y3			
					WR	580 225		
					WS			
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*						WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)						WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l'IR)					WV	
		- imposées au taux de 0 %					WH	
		- imposées au taux de 19 %					WP	
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW	
		- imputées sur les déficits antérieurs					XB	
	Autres plus-values imposées aux taux de 19 %					I6		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*					WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation					2A			
Produit net des actions et parts d'intérêts :					XA			
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)					ZX			
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *					ZY		
	Majoration d'amortissement*					XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficulté (art.44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)	L2	J.E.I. (art.44 sexies A)	L5	
				S.I.L.C. (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	
		ZFU-IE (art. 44 octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	IF	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)	XC	
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art.44 septdecies)	PB		
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)					XS	24 067		
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	YH				
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	YC				
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	YD				
	dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	YI	Créance dégagee par le report en arriere de déficit	ZI				
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL						
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage					Y2			
					XH	24 067		
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :			bénéfice (I moins II)	XI	556 158			
			déficit (II moins I)					
Déficit de l'exercice reporté en arriere (entreprises à l'IS)*				ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *								
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	556 158			

Copyright Groupe ISA (2022) ISACOMPTA

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET
PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>C.I.P. SAS</u>		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice ⁽²⁾	K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A-SD)			K5
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)			K6
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A-SD, ligne XO)			YJ
Total des déficits restant à reporter (différence K6 + YJ)			YK
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice			ZT
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
		8X	8Y
		8Z	9A
		9B	9C
Provisions pour dépréciation *			
		9D	9E
		9F	9G
		9H	9J
Charges à payer			
		9K	9L
		9M	9N
		9P	9R
		9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A-SD :		YN	YO
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

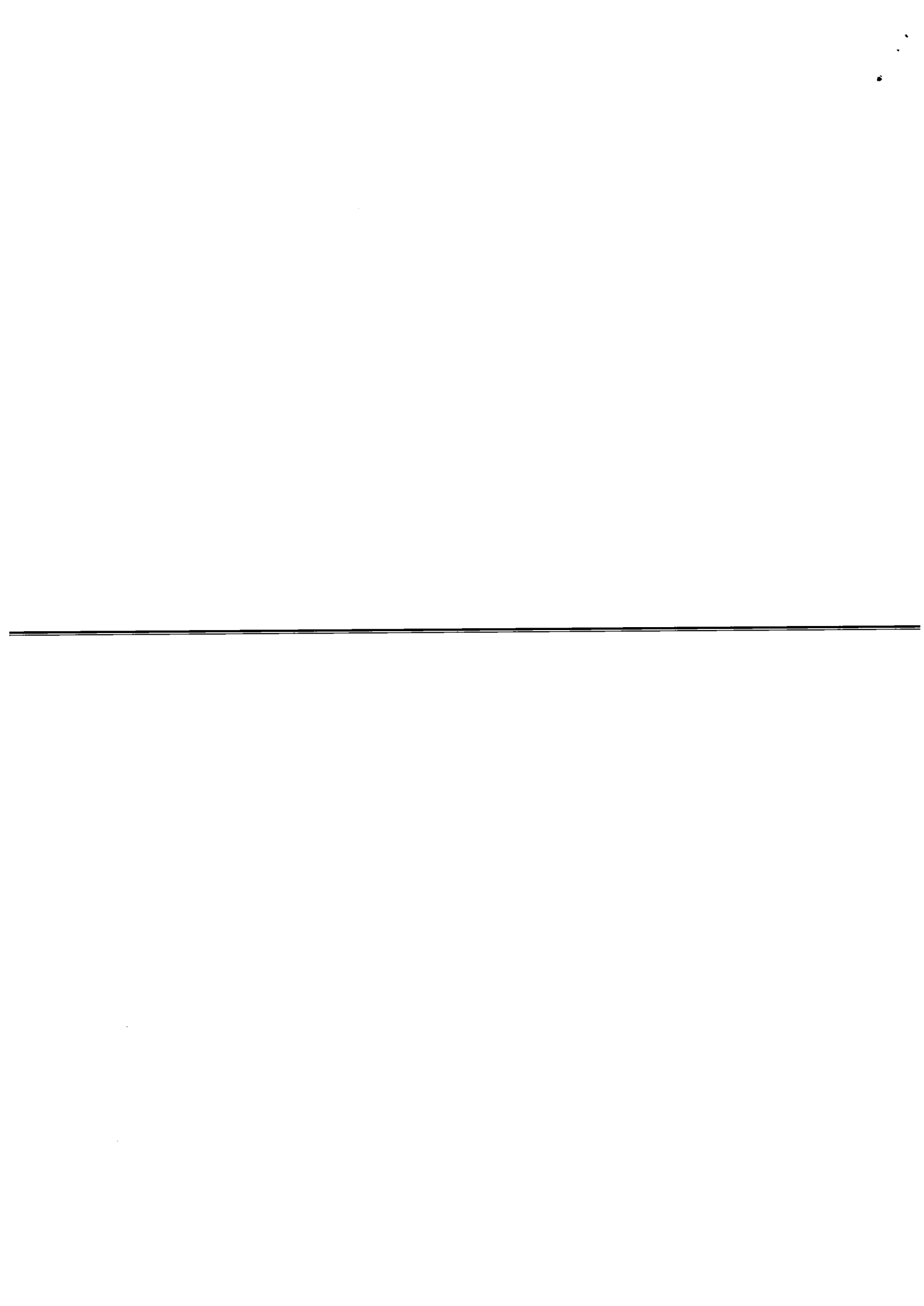
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case comprend au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise <u>C.I.P. SAS</u>										Néant <input type="checkbox"/> *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	6 261 750	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales - Autres réserves	ZB					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	1 371 823		Dividendes		ZE	3 611 250				
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF						
					Report à nouveau	ZG	4 022 323					
	TOTAL I	ØF	7 633 573			(NB : le total I doit être égal au total II)	TOTAL II	ZH	7 633 573			
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier	Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail			J7			YQ				
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR					
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS					
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance						YT	752 640				
	- Locations, charges locatives et de copropriété	dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8			XQ	56 082			
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU	40 986				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	21 708				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV					
	- Autres comptes	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES			ST	146 758			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD										ZJ	1 018 176
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							YW	-229			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)			ZS			9Z	3 789			
	Total du compte correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD										YX	3 560
T. V. A.	- Montant de la T.V.A. collectée										YY	659 697
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	546 414
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2021)										ØB	385 287
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS	
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	%
	- Numéro de centre agréé *	XP							- Filiales et participations : (Liste au tableau 2059-G-SD prévu à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI)		ZR	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG	
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										RH	
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL			
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO			
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ					



C.I.P.

Société par actions simplifiée au capital de 100.345 euros

Siège Social : BP 05 - HAUTBOS

60210 HAUTBOS (OISE)

R.C.S. BEAUVAIS 325 167 260

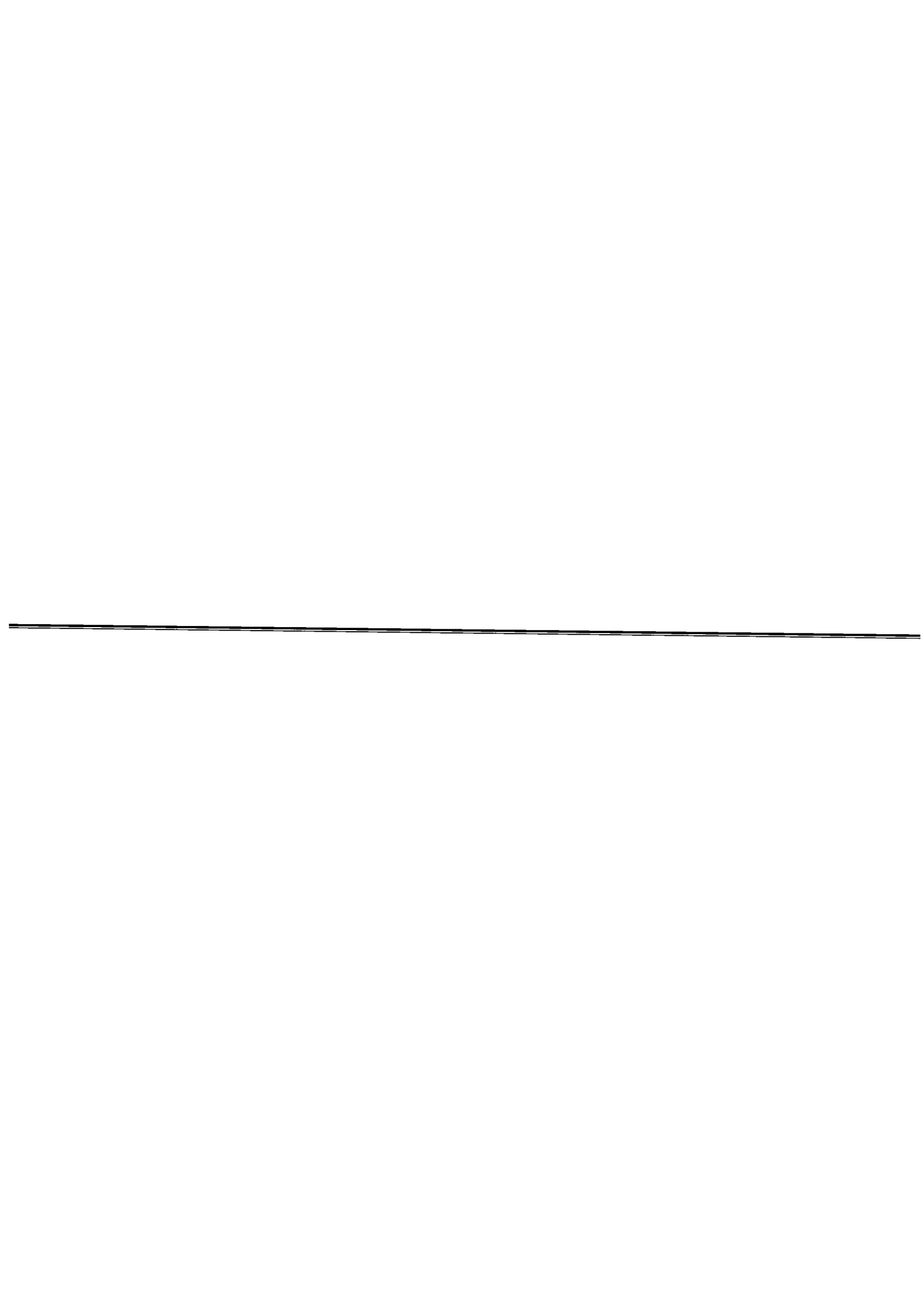
PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

L'assemblée générale, sur la proposition de la gérance, propose d'affecter les bénéfices distribuables de l'exercice clos le 30 juin 2022 comme suit :

- | | |
|---|--------------------|
| - Un résultat de | 413.922,84 euros |
| - Un montant correspondant au report à nouveau de | 4.022.323,05 euros |
| - Soit un bénéfice distribuable de | 4.436.245,89 euros |
| - Au compte « report à nouveau » | 4.436.245,89 euros |

Je soussigné ROSAK Alain agissant
au nom et pour le compte de la
société CIP, atteste sur l'honneur
que la présente copie est
conforme à l'original.

C.I.P. SAS
Rue de Brandeville - 60210 HAUTBOS
Tél : 03 44 81 09 41 - Fax : 03 44 81 09 43
Capital : 100 345 euros - R.C.S. 325 167 260
SIRET : 325 167 260 0001
Adresse postale : 60210 HAUTBOS



C.I.P.

Société par actions simplifiée au capital de 100.345 euros

Siège Social : BP 05 - HAUTBOS

60210 HAUTBOS (OISE)

R.C.S. BEAUVAIS 325 167 260

RÉSOLUTION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

L'assemblée générale, sur la proposition de la Présidence, décide d'affecter les bénéfices distribuables de l'exercice clos le 30 juin 2022 comme suit :

- Un résultat de	413.922,84 euros
- Un montant correspondant au report à nouveau de	4.022.323,05 euros
- Soit un bénéfice distribuable de	4.436.245,89 euros
- Au compte « report à nouveau »	4.436.245,89 euros

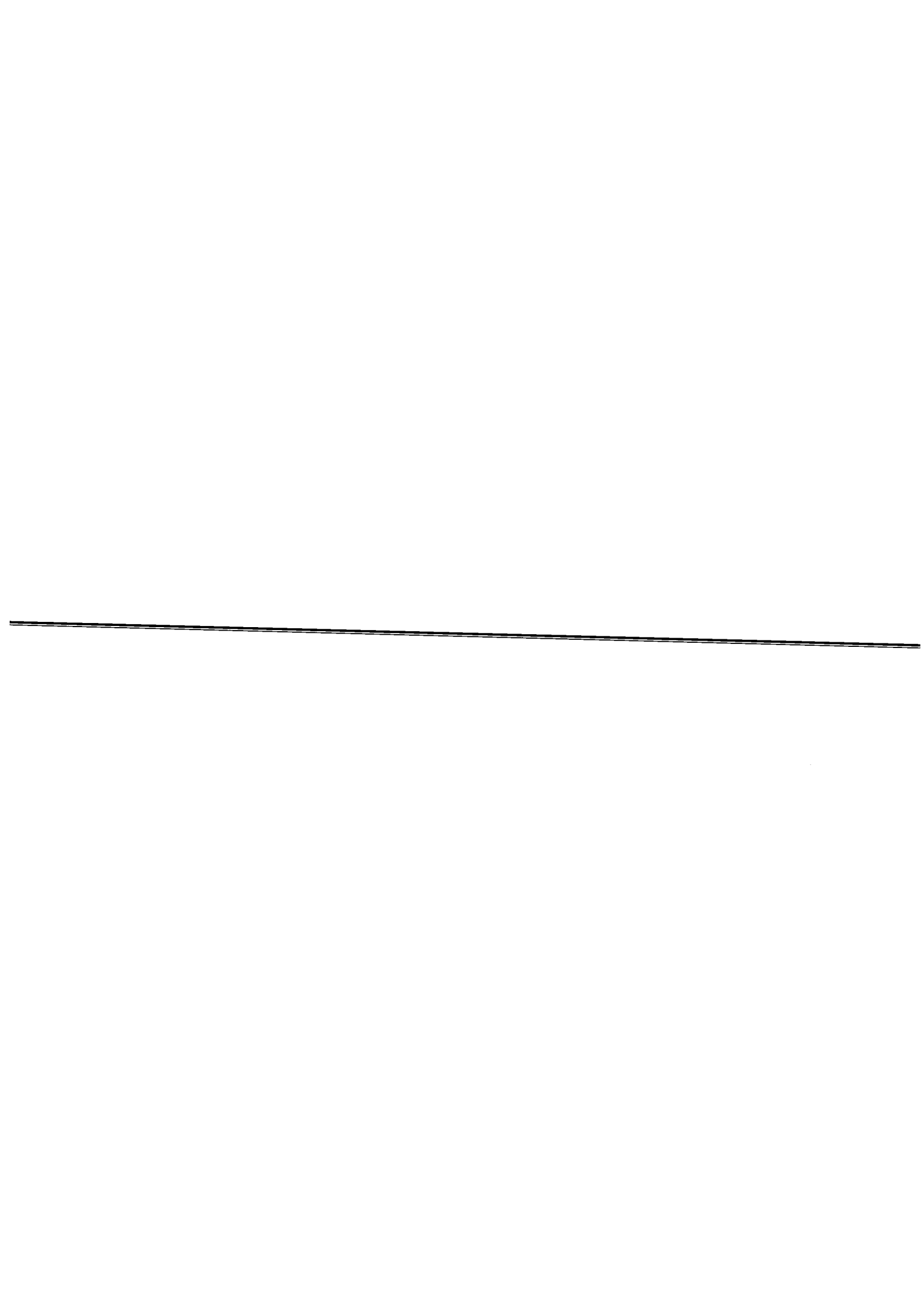
Cette résolution est adoptée à l'unanimité,

voix pour : 3.041

voix contre : 0

Je soussigné ROSAK Alain agissant
au nom et pour le compte de la
société CIP, atteste sur l'honneur
que la présente copie est
conforme à l'original.

CIP SAS
Plus de Details : 03 44 11 11 11
CIP SAS 11 11 11 11 11
Capital de 100.345 euros
R.C.S. BEAUVAIS 325 167 260
11 11 11 11 11



C.I.P.

Société par actions simplifiée au capital de 100.345 euros

Siège Social : BP 05 - HAUTBOS

60210 HAUTBOS (OISE)

R.C.S. BEAUVAIS 325 167 260

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 30 DÉCEMBRE 2022

RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport général du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 30 juin 2022 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

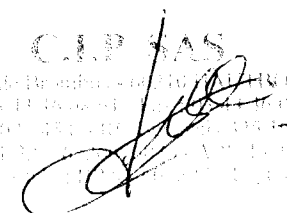
L'assemblée générale précise qu'il n'y a pas de dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts soumises à approbation.

Je soussigné ROSAK Alain agissant
au nom et pour le compte de la
société CIP, atteste sur l'honneur
que la présente copie est
conforme à l'original.

DEUXIÈME RÉOLUTION

En conséquence de la résolution précédente, l'assemblée générale des Associés donne au Président et au Directeur Général quitus entier sans réserve de l'exécution de leur mandat pour l'exercice arrêté au 30 juin 2022.

CIP SAS
Rue de Beaubois - 60210 HAUTBOS
R.C.S. BEAUVAIS 325 167 260
Capital 100 345 € - N° SIRET 325 167 260 0001
TÉLÉPHONE : 03 44 81 11 11
A.P. 03 44 81 11 11



TROISIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale, sur proposition de la Présidence, et compte tenu de la discussion engagée relative à la nécessité pour la société dans cette période de conforter ses fonds propres, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2022, s'élevant à 413.922,84 euros, de la manière suivante :

- Un résultat de	413.922,84 euros
- Un montant correspondant au report à nouveau de	4.022.323,05 euros
- Soit un bénéfice distribuable de	4.436.245,89 euros
- Au compte « report à nouveau »	4.436.245,89 euros

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, prend acte que les distributions de dividendes intervenues au titre des trois exercices précédents sont les suivantes :

- Exercice clos le 30 juin 2019 :	néant
- Exercice clos le 30 juin 2020 :	néant
- Exercice clos le 30 juin 2021 :	3.611.250,00 euros

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées aux articles L 227-10 et suivants du Code de Commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune des conventions qui y sont mentionnées, étant précisé que les associés concernés par ce rapport ne prennent pas part au vote pour les conventions les concernant.

Je soussigné ROSAK Alain agissant
au nom et pour le compte de la
société CIP, atteste sur l'honneur
que la présente copie est
conforme à l'original.

C.I.P. SAS

SAS au capital de 100 345,00 euros

Siège social : 11 RUE DE BROMBOS BP N°5 - HAUTBOS 60210 HAUTBOS

RCS n° 325 167 260 - RCS BEAUVAIS

C.I.P. SAS
Rue de Brombos BP N°5
60210 Hautbos
Capital : 100 345,00 €
SIREN : 325 167 260
SIRET : 325 167 260 0001

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2022

Chers actionnaires,

L'assemblée générale ordinaire doit se réunir afin que, conformément aux dispositions légales et réglementaires, vous puissiez examiner les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2022 et vous rendre compte de l'activité de notre société pendant ledit exercice.

Pour votre information, il vous a été envoyé, avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi en vigueur et ce, quinze jours avant la date de l'assemblée. Ces derniers ont également été tenus à votre disposition, au siège social, à savoir :

Il est précisé que les comptes annuels de la société ont été établis selon la réglementation en vigueur et selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que l'exercice précédent.

Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice de 413 922,84 Euros, après déduction des amortissements et provisions réglementaires.

I - RAPPORT DE GESTION ET D'ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE

Situation de la société au cours de l'exercice écoulé

Le montant du chiffre d'affaires au cours de cet exercice s'est élevé à 4 092 499,05 Euros hors taxes contre 2 996 029,90 Euros hors taxes pour l'exercice précédent ; soit une augmentation de 1 096 469,15 Euros pour une variation de 36,6%.

Les produits d'exploitation au cours de cet exercice sont de 4 094 308,96 Euros contre 3 003 196,63 Euros l'exercice précédent ; soit une augmentation de 1 091 112,33 Euros pour une variation de 36,33%.

Les charges d'exploitation au cours de cet exercice sont de 3 526 064,30 Euros contre 1 791 315,26 Euros l'exercice précédent ; soit une augmentation de 1 734 749,04 Euros pour une variation de 96,84%.

Les produits financiers au cours de cet exercice sont de 15 957,51 Euros contre 499 512,49 Euros l'exercice précédent ; soit une diminution de 483 554,98 Euros pour une variation de -96,81%.

Les charges financières au cours de cet exercice sont de 0,00 Euros contre 6 803,94 Euros l'exercice précédent ; soit une diminution de 6 803,94 Euros pour une variation de -100%.

Les produits exceptionnels au cours de cet exercice sont de 0,00 Euros contre 46 227,68 Euros l'exercice précédent ; soit une diminution de 46 227,68 Euros pour une variation de -100%.
Les charges exceptionnelles au cours de cet exercice sont de 27 281,33 Euros contre 45 259,62 Euros l'exercice précédent ; soit une diminution de 17 978,29 Euros pour une variation de -39,72%.

A la clôture de cet exercice :

- Les créances sont de 2 523 509,35 Euros contre 611 003,45 Euros l'exercice précédent ; soit une augmentation de 1 912 505,90 Euros.
- Les dettes à court terme sont de 3 918 176,00 Euros contre 1 063 752,00 Euros l'exercice précédent ; soit une augmentation de 2 854 424,00 Euros.
- Les liquidités sont de 5 883 173,23 Euros contre 8 155 933,06 Euros l'exercice précédent ; soit une diminution de -2 272 759,83 Euros pour une variation de -27,87%.
- Les valeurs mobilières de placement sont de 38 758,04 Euros contre 38 758,04 Euros l'exercice précédent ; soit aucune variation sur ce poste.

Pour cet exercice :

- Les achats de matières premières et autres approvisionnements sont de 1 819 314,51 Euros contre 784 847,08 Euros l'exercice précédent ; soit une augmentation de 1 034 467,43 Euros.
- Les variations de stocks de matières premières sont de -17 500,00 Euros contre 5 202,00 Euros l'exercice précédent ; soit une diminution de 22 702,00 Euros.
- Les autres achats et charges externes sont de 1 018 175,72 Euros contre 405 157,46 Euros l'exercice précédent ; soit une augmentation de 613 018,26 Euros.
- Les impôts, taxes et versements assimilés sont de 3 559,73 Euros contre 10 368,85 Euros l'exercice précédent ; soit une diminution de 6 809,12 Euros pour une variation de -65,67%.
- Les salaires et traitements sont de 427 894,05 Euros contre ~~349 600,99 Euros~~ l'exercice précédent ; soit une augmentation de 78 293,06 Euros pour une variation de 22,39%.
- Les charges sociales sont de 237 279,48 Euros contre 202 194,63 Euros l'exercice précédent ; soit une augmentation de 35 084,85 Euros pour une variation de 17,35%.
- Les dotations aux amortissements sont de 37 332,74 Euros contre 33 934,25 Euros l'exercice précédent ; soit une augmentation de 3 398,49 Euros pour une variation de 10,01%.
- Les autres charges sont de 8,07 Euros contre 10,00 Euros l'exercice précédent ; soit une diminution de 1,93 Euros pour une variation de -19,3%.
- Le résultat bénéficiaire de l'exercice arrêté au 30 juin 2022 est de 413 922,84 Euros.
- L'effectif est de 9 salariés.

Les investissements réalisés au cours de l'exercice ont été les suivants :

- Installations et agencements divers : 2 064,54 Euros
- Matériel de transport : 32 782,00 Euros
- Matériel de bureau et informatique : 965,83 Euros

Aucun emprunt n'a été réalisé cette année.

Evénements survenus au cours de l'exercice

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu au cours de cet exercice.

Dépenses affectées en recherche et développement

Eu égard à l'article L232-1 du code de commerce, la société n'a pas engagé de politique en matière de recherche et développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolutions prévisibles et perspectives d'avenir

Aucune évolution et/ou perspective d'avenir n'a été réalisée depuis l'ouverture de l'exercice.

II - AFFECTATION DU RESULTAT

Compte tenu du bénéfice de l'exercice de 413 922,84 Euros formant un résultat affectable de 4.436.245,89 Euros, il est proposé de procéder aux affectations suivantes :

- Au report à nouveau pour 413 922,84 Euros ;

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

Dividendes versés ou non au titre des trois exercices précédents

Il est précisé que les distributions de dividendes faites par la société au cours des trois exercices précédents sont les suivantes :

- Exercice clos le 30 juin 2019 : néant
- Exercice clos le 30 juin 2020 : néant
- Exercice clos le 30 juin 2021 : 3.611.250,00 euros

Il est espéré que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à la Présidence pour l'exercice écoulé.

La Présidence.



CLOISONS ISOLATION PLAFOND C.I.P.

Société par actions simplifiée au capital de 100 345 €
Siège social : 11, rue de Brombos, Hautbos, 60 960 FEUQUIERES
R.C.S : Beauvais 325 167 260

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Relatif à l'exercice de 12 mois clos le 30/06/2022

M. SOHIER Xavier

Siège social : 12 rue Jean de Lignières, 60000 BEAUVAIS

Membre de la Compagnie Régionale de Amiens

Je soussigné ROSAK Alain agissant
au nom et pour le compte de la
société CIP, atteste sur l'honneur
que la présente copie est
conforme à l'original.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Relatif à l'exercice de 12 mois clos le 30/06/2022

A l'assemblée générale de la Société par actions simplifiée Cloisons Isolation Plafond « CIP ».

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société par actions simplifiée Cloisons Isolation Plafond « CIP » relatifs à l'exercice de 12 mois clos le 30/06/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par votre directeur général le 5 octobre 2022.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

~~Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du (des) commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.~~

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/07/2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

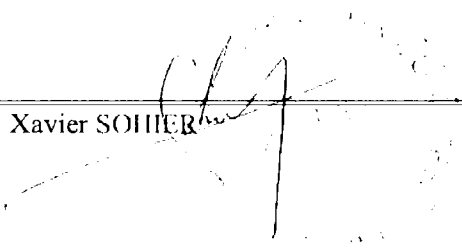
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Beauvais, le 12 décembre 2022

Le commissaire aux comptes

Xavier SOHIER



CLOISONS ISOLATION PLAFOND C.I.P.

EXERCICE 2021/22

**ANNEXE AU RAPPORT SUR LES
COMPTES ANNUELS 2021/2022**

BILAN AU 30 JUIN 2022

COMPTE DE RESULTAT EXERCICE 2021/2022

ANNEXE LEGALE

Je soussigné ROSAK Alain agissant
au nom et pour le compte de la
société CIP, atteste sur l'honneur
que la présente copie est
conforme à l'original.

C.I.P. SAS
Rue de Bionville 60210 D'AUTREBOIS
TCL 03 44 60 00 00 03 44 16 09 13
Capital 100 000 € N° SIRET 328 467 260
N° 11 22 60210 0001 0001 0001 0001
Avis de dépôt en date du 11/07/2022
M. ROSAK ALAIN
D'AUTREBOIS

BILAN ACTIF

CIP - C.I.P. SAS

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

ACTIF	Valeurs nettes au	Valeurs nettes au	Variation	
	30/06/22	30/06/21	en valeur	en %
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)	15 245	15 245		
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	2 634	3 174	-540	-17
Installations tech., matériel et outillag. indus	5 462	5 990	-528	-9
Autres immobilisations corporelles	60 658	61 110	-452	-1
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés/activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	83 998	85 519	-1 520	-2
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.	20 500	3 000	17 500	583
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances clients et comptes rattachés (3)	2 198 970	596 444	1 602 526	269
Autres (3)	324 539	14 559	309 980	
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	38 758	38 758		
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	5 883 173	8 155 933	-2 272 760	-28
Charges constatées d'avance(3)	10 556	9 184	1 371	15
TOTAL ACTIF CIRCULANT	8 476 496	8 817 879	-341 383	-4
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	8 560 495	8 903 398	-342 903	-4

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN PASSIF

CIP - C.I.P. SAS

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

PASSIF	Valeurs au	Valeurs au	Variation	
	30/06/22	30/06/21	en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 100 345)	100 345	100 345		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	10 035	10 035		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	95 693	95 693		
Report à nouveau	4 022 323	6 261 750	-2 239 427	-36
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	413 923	1 371 823	-957 900	-70
SITUATION NETTE	4 642 318	7 839 646	-3 197 327	-41
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 642 318	7 839 646	-3 197 327	-41
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Empr. et dettes aup. des établiss. de crédit (2)				
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 880 154	330 640	2 549 514	771
Avances et acptes recus sur cdes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	394 307	311 548	82 758	27
Dettes fiscales et sociales	442 732	220 580	222 152	101
Dettes immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	200 984	200 984		
TOTAL DETTES	3 918 176	1 063 752	2 854 424	268
Ecarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	8 560 495	8 903 398	-342 903	-4

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont encours bancaires courants et soldes crédit de chèques

(3) Dont emprunts participatifs

3 918 176

1 063 752

COMPTE DE RÉSULTAT

CIP - C.I.P. SAS

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

	Du 01/07/21 Au 30/06/22	% CA	Du 01/07/20 Au 30/06/21	% CA	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	20				20	
Production vendue (biens et services)	4 092 479	100	2 996 030	100	1 096 449	37
Montant net du chiffre d'affaires	4 092 499	100	2 996 030	100	1 096 469	37
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	1 804		7 153		-5 350	-75
Autres produits	6		14		-7	-54
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	4 094 309	100	3 003 197	100	1 091 112	36
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 819 315	44	784 847	26	1 034 467	132
Variation de stocks	-17 500		5 202		-22 702	-436
Autres achats et charges externes	1 018 176	25	405 157	14	613 018	151
Impôts, taxes et versements assimilés	3 560		10 369		-6 809	-66
Salaires et traitements	427 894	10	349 601	12	78 293	22
Charges sociales	237 279	6	202 195	7	35 085	17
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	37 333	1	33 934	1	3 398	10
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	8		10		-2	-19
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	3 526 064	86	1 791 315	60	1 734 749	97
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	568 245	14	1 211 881	40	-643 637	-53
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

KS

COMPTE DE RÉSULTAT - SUITE

CIP - C.I.P. SAS

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

	Du 01/07/21 Au 30/06/22	% CA	Du 01/07/20 Au 30/06/21	% CA	Variation en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)			46		-46	-100
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	15 958		5 965		9 992	168
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement			493 502	16	-493 502	-100
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	15 958		499 512	17	-483 555	-97
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)			535		-535	-100
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement			6 269		-6 269	-100
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES			6 804		-6 804	-100
RÉSULTAT FINANCIER	15 958		492 709	16	-476 751	-97
RÉSULTAT COURANT avant impôts	584 202	14	1 704 590	57	-1 120 388	-66
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital			46 228	2	-46 228	-100
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS			46 228	2	-46 228	-100
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	27 281	1	43 539	1	-16 258	-37
Sur opérations en capital			1 314		-1 314	-100
Dot. amortissements, dépréciations, prov.			407		-407	-100
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	27 281	1	45 260	2	-17 978	-40
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-27 281	-1	968		-28 249	
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	142 998	3	333 735	11	-190 737	-57
TOTAL DES PRODUITS	4 110 266	100	3 548 937	118	561 330	16
TOTAL DES CHARGES	3 696 344	90	2 177 114	73	1 519 230	70
Bénéfice ou Perte	413 923	10	1 371 823	46	-957 900	-70

Annexe

KS

SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CIP - C.I.P. SAS

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS		NS	
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	0		
CRÉDIT BAIL		NS	
LOCATIONS		NS	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		NS	
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
Variations de la réserve spéciale de réévaluation			NA
Variations de la provision spéciale de réévaluation			NA
ÉTAT DES STOCKS		NS	
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0		
EFFETS DE COMMERCE		NS	
ENTREPRISES LIÉES		NS	
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	0		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL		NS	
TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT		NS	
TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES		NS	
ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS		NS	
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	0		
LES ENGAGEMENTS		NS	
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES		NS	
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES		NS	
LES EFFECTIFS		NS	
CHIFFRE D'AFFAIRES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR CAPITAUX PROPRES		NS	
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS		NS	
TRANSFERTS DE CHARGES		NS	
ANNEXES COVID-19			
DETTES LIÉES À LA COVID-19			
COMMENTAIRES		NS	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CIP - C.I.P. SAS

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2022 dont le total est de 8 560 494,74 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 413 922,84 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2021 au 30/06/2022.

Ces comptes annuels ont été établis le 05/10/2022.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/06/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CIP - C.I.P. SAS

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	10 ans
- Matériels et outillages industriels	3 ET 5 ans
- Matériels et outillages	5 ans
- Matériel de transport	4, 5 et 10 ans
- Matériel de bureau et informat	3 et 5 ans
- Mobilier	8 et 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur les immobilisations financières (titres) et titres de placement ne sont pas incorporés dans les coûts des immobilisations et sont comptabilisés en charges.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est éventuellement exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition des stocks ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des stocks, et sont comptabilisés en charges.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

CIP - C.I.P. SAS

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

FONDS COMMERCIAL

Désignation	ACHETÉS	RÉÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	VALEUR NETTE
FONDS DE COMMERCE	15 245			15 245
TOTA DU ONDS CO RCIA	15 245			15 245
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Partiel)	15 245			

ETAT DES IMMOBILISATIONS

CIP - C.I.P. SAS

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	20 802		
CORPORELLES	Terrains				
		Sur sol propre			
	Constructions	Sur sol d'autrui	28 738		
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		83 840		2 065
		Inst. générales, agencés & aménagés divers			
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	227 851		32 782
		Matériel de bureau & mobilier informatique	20 349		966
		Emballages récupérables & divers			
		Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes	TOTAL	360 778	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
		TOTAL			
TOTAL GENERAL			381 581		35 812
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légitime/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL		20 802	
CORPORELLES	Terrains				
		Sur sol propre			
	Constructions	Sur sol d'autrui		28 738	
		Inst. gal. agen. amé. cons			
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			85 905	
		Inst. gal. agen. amé. divers			
	Autres immos corporelles	Matériel de transport		260 633	
		Mat. bureau, inform., mobilier	836	20 479	
		Emb. récupérables & divers			
		Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes	TOTAL	836	395 755
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières				
		TOTAL			
TOTAL GENERAL			836	416 557	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

CIP - C.I.P. SAS

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	5 557			5 557
TOTAL	5 557			5 557
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions	25 564	540		26 104
Inst. générales agenc. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels	77 850	2 593		80 443
Inst. générales agencem. amén.				
Autres immob. corporelles	168 473	32 767		201 240
Mat. bureau et informatiq., mob.	18 618	1 433	836	19 215
Emballages récupérables divers				
TOTAL	290 505	37 333	836	327 002
TOTAL GENERAL	296 062	37 333	836	332 559

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immob. incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr. Sur sol propre							
Constr. Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp. Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Mouvements de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

ACTIF CIRCULANT

CIP - C.I.P. SAS

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

		ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations			
		Prêts (1) (2)			
		Autres immobilisations financières			
		Clients douteux ou litigieux	35 254	35 254	
	Autres créances clients	2 193 095	2 193 095		
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.				
ACTIF CIRCULANT		Personnel et comptes rattachés			
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
		Impôts sur les bénéfices	173 166	173 166	
		Etat & autres	92 429	92 429	
		Taxe sur la valeur ajoutée			
		coll. publiques			
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
		Groupe et associés (2)			
		Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	58 944	58 944	
	Charges constatées d'avance	10 556	10 556		
	TOTAUX	2 563 443	2 563 443		
Renvois	(1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2)	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
			Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)		

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

CIP - C.I.P. SAS

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation		10 556
Financières		
Exceptionnelles		
	TOTAL	10 556

PRODUITS À RECEVOIR

	PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		116 711
Autres créances		58 944
Disponibilités		
	TOTAL	175 655

« CLOISONS ISOLATION PLAFOND C.I.P. »

Société par actions simplifiée au capital de 100 345 €

**HAUTBOS
60 960 FEUQUIERES
RCS BEAUVAIS N° 325 167 260**

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE 2021/2022 – CLOS LE 30 JUIN 2022

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre société, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article 19 des statuts, j'ai été avisé des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce, qui sont intervenues au cours de l'exercice.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont j'ai été avisé, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune nouvelle convention conclue au cours de l'exercice et visée à l'article L. 227-10 du Code de Commerce.

Fait à BEAUVAIS,
Le 12 décembre 2022

Xavier SOHIER
Commissaire aux comptes



